



8 DÉCEMBRE 2022

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES FONCTION PUBLIQUE

AGENT·ES DES VOIRIES, DES ROUTES ET RÉSEAUX

Les différentes réformes gouvernementales, les transferts de compétences à tout va, ont mis à mal nos missions et éclaté nos services.

Dans toutes les collectivités, des communes aux conseils régionaux et départementaux, les problèmes rencontrés par les agent·es sont les mêmes : bas salaires, conditions de travail dégradées, externalisation des missions, mise à mal de notre statut.

La loi 3DS (Décentralisation, Différenciation, Déconcentration, Simplification), qui permet de déléguer aux régions la gestion des routes nationales, va désorganiser davantage les personnels et les services. Et demain, rien n'empêchera un nouveau transfert de ces compétences vers les départements, les métropoles, les communautés d'agglomération et de communes, ou vers des entreprises privées.

Déjà, dans certaines collectivités, nous constatons une privatisation de bon nombre de nos missions comme

l'élagage, la signalisation, les enduits, les glissières de sécurité et l'entretien des espaces verts.

Avec la loi de Transformation de la Fonction Publique (TFP), ce sont les agent·es qui sont menacé·es : en cas de transfert d'une activité vers une entreprise extérieure gérant un service public, le fonctionnaire dont l'emploi est transféré pourra être détaché d'office au sein de l'entreprise.

Cette loi va accentuer la précarisation du travail, le recours aux contractuel·es au détriment des emplois et des postes statutaires, déjà en baisse constante depuis de nombreuses années.

Mais il n'y a pas de fatalité : avec une CGT forte nous pourrons lutter contre ces mesures gouvernementales qui détruisent l'emploi public et détériorent nos conditions de travail. Les élections professionnelles de décembre 2022 et la mobilisation massive des agent·es porteront ces revendications.

Élections professionnelles 8 décembre 2022
JE VOTE
la
cgt

essentielle
pour nos droits
pour le service public

VOTEZ CGT!
LE 8 DÉCEMBRE 2022

En choisissant de voter pour les listes CGT lors des élections professionnelles du 8 décembre 2022, faisons résonner plus fort notre voix et nos revendications pour :

- La revalorisation des salaires avec le dégel immédiat de la valeur du point d'indice ;
- De vrais déroulements de carrière dans une fonction publique attractive ;
- L'amélioration des conditions de travail ;
- Une véritable reconnaissance de nos métiers et de nos missions ;
- Une prise en compte de la pénibilité permettant un départ anticipé à la retraite avant 60 ans avec 75 % du salaire net des 6 derniers mois ;
- La réduction du temps de travail à 32 heures par semaine ;
- Un véritable service public de la voirie et de la route, seule alternative à la marchandisation du secteur.

Votre voix compte. Voter CGT c'est revendiquer, lutter et gagner. Voter CGT, c'est préserver le service public !



« J'ai décidé de me présenter sur les listes CGT pour défendre nos droits, et tout mettre en œuvre pour en gagner d'autres. Au Conseil départemental de la Somme, seule la CGT est sur tous les fronts. Elle accompagne les agent-es en difficulté et les défend, quelle que soit leur catégorie. C'est pour cela que j'ai décidé de m'investir : pour avoir une CGT encore plus forte. »

Sébastien,
agent d'exploitation routière
au département de la Somme



Ne pas jeter sur la voie publique - Octobre 2022

JE VOTE CGT, JE ME SYNDIQUE À LA CGT

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél :

Courriel :

À remettre à un·e syndiqué·e CGT ou à renvoyer au syndicat (voir le tampon ci-contre)



Tampon du syndicat

Connaissez vos droits
lisez notre guide
«Droits des agents»
en scannant le QR code



LE 8 DÉCEMBRE 2022
FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX, VOTEZ CGT!